

# NEWSLETTER

NUMERO 14 – MAI 2021



## LE MOT DU PRESIDENT



**JACKY TERREAU**

Depuis le 19 mai dernier, nous avons reçu plusieurs bonnes nouvelles concernant la reprise de nos activités dans les clubs et les compétitions amateurs

Comme vous avez pu le constater, un protocole sanitaire a été élaboré pour permettre aux pratiquants de retrouver le chemin des courts en respectant certaines conditions.

Notre objectif est de retrouver une activité à 100% pour nos clubs dès ce 9 juin.

La FFT, les Ligues et les Comités Départementaux préparent activement ce retour aux compétitions.

En cette période difficile, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis continue d'apporter son soutien aux clubs avec une nouvelle action, le *Super Challenge des Clubs*, présenté dans ce numéro.

Le Programme d'Accompagnement des Clubs (PAC) reste également une priorité pour la prochaine saison sportive.

Ces différents dispositifs d'aides devront permettre aux clubs d'aborder avec sérénité la reprise.

Je vous souhaite une excellente reprise dans vos clubs, et un très bon retour à la compétition !

## SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

Actualité p.2

Projets Clubs 2021 p.2

Challenge du développement  
p.3

Championnats régionaux de  
padel p.3

Tennis Santé : la Nièvre en 1<sup>ère</sup>  
page p.4

Païement en ligne et location  
horaire, des retours plus que  
positifs p.4 et 5

# L'ACTUALITE

## PERSPECTIVES DE LA COMPETITION ET DE RELANCE DE L'ACTIVITE DANS LES CLUBS

Depuis le 19 mai, les clubs de tennis ont pu reprendre petit à petit une activité qui s'effectuera de manière progressive dans le respect du protocole sanitaire, en outre :

- Pratique libre et encadrée en extérieur et intérieur (uniquement mineurs et publics prioritaires)
- Compétition amateur en extérieur et intérieur (uniquement mineurs et publics prioritaires)
- Vestiaires collectifs (uniquement mineurs et publics prioritaires)



Tableau récapitulatif

De nouvelles mesures seront effectives à partir du 9 juin, notamment des assouplissements pour les personnes majeurs pour leur pratique en intérieur.

## NOUVEAUTE POUR LE CERTIFICAT MEDICAL POUR LES MINEURS

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive remplacé par un questionnaire de santé pour les mineurs. Le Gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à un club ou une association sportive en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par un questionnaire équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence. Adoptée dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020, cette disposition fait désormais l'objet d'un décret paru au Journal officiel le samedi 8 mai 2021. [INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES](#)

## MISE EN LIGNE DE LA BOITE A OUTILS POUR LES CLUBS

La Ligue propose à l'ensemble des clubs des « fiches actions » afin qu'ils puissent mettre en place de nouvelles actions et développer leurs offres pour leurs licenciés. Un atout supplémentaire pour les clubs pour se démarquer des autres sports afin que chaque joueur et joueuse (loisir, compétition, jeune, adulte,...) puisse se retrouver au sein d'un club qui leur correspond !



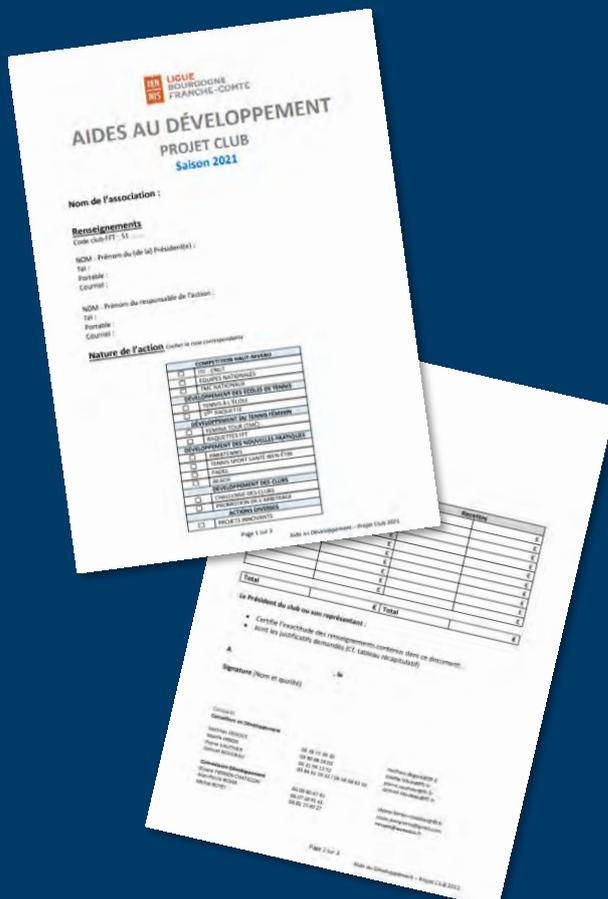
Fiches actions

## RETOUR DES COMPETITIONS AU LAC KIR

Après plusieurs mois d'arrêt, les manifestations sportives vont reprendre possession de l'Espace Jérôme Golmard au Lac Kir. Les premières compétitions seront le « TMC 12 ans de la Ville de Dijon » qui se déroulera du 10 au 12 juin puis le Championnat Régional de Beach-Tennis le 13 juin. N'hésitez pas à contacter l'Equipe Régionale de Développement afin de connaître la suite des événements.

## PAGE FACEBOOK DE LA LIGUE

Pour suivre toute l'actualité de la Ligue, suivez la nouvelle page Facebook : [Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis!](#)



# PROJETS CLUBS 2021

Comme chaque année, la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté encourage les clubs à se développer et les accompagne dans leurs projets. Six grands axes de développement ont été définis : la compétition de haut niveau, les écoles de tennis, le tennis féminin, les nouvelles pratiques, le développement des clubs et les actions diverses.

Afin de bénéficier d'une aide, le club doit déposer un dossier de demande d'aide avant le 31 juillet 2021 par courrier ou mail ([mathieu.degout@fft.fr](mailto:mathieu.degout@fft.fr)). Il est nécessaire de déposer un dossier pour chacune des actions menées. Le ou les dossiers peuvent être envoyés par mail ou par voie postale à l'attention de Mathieu DEGOUT, Responsable Régional du Développement.

Les demandes de subventions seront étudiées durant le mois d'août par la Commission Développement. Pour qu'un dossier soit éligible, il est important que l'action ait été réalisée.

Les clubs recevront début septembre une notification concernant l'attribution d'une subvention ou non pour chacun de leurs projets. Le versement de cette subvention dans le cadre de la campagne des Projets Clubs 2021, interviendra durant la première quinzaine de septembre.

**S'INSCRIRE ICI**

# CHALLENGE DU DEVELOPPEMENT

Compte tenu de la situation sanitaire et de son impact sur la saison 2020-2021, la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté a **décidé de doubler l'enveloppe** attribuée à ce Challenge des clubs, cette année : 10 000€ !

Comme habituellement, les clubs de 20 licenciés et plus, sont automatiquement inscrits avec en revanche deux fois plus de moyens et donc à la clé : deux fois plus de clubs méritants valorisés.

Vous retrouverez plus d'information sur ce Challenge en suivant ce lien : <https://ligue-bfc-tennis.fr/aides-projet-club-challenge-des-clubs/>

JACK POT pour le Challenge 2022 puisqu'une enveloppe de 45 **000€** est mise à votre disposition !

Une condition pour concourir : **s'être engagé** dans des actions de développement, dans des actions de fidélisation et pourquoi pas, de croissance du nombre de licenciés...

Ce super Challenge 2022 a pour vocation, non seulement, de mieux valoriser les dynamiques quantitatives et qualitatives engagées par les clubs méritants de notre région mais aussi d'en faire profiter tous les autres.

Une large communication sera organisée pour, au final, pouvoir s'inspirer de toutes ces actions portées en 2020-2021-2022.

Ce nouveau Challenge vous sera présenté en détail, lors de la prochaine Newsletter.

Booster les clubs pour encore plus de licenciés et un tennis en développement !

## TENNIS SANTE – LA NIEVRE EN PREMIERE PAGE !

Le 28 avril dernier, le Tennis Santé faisait la une du Journal du Centre (Nièvre).

Un reportage, en pages 2 et 3, relate la mise en place du Tennis Santé dans le département par le biais du Comité de la Nièvre, et de sa Présidente, Elyane FERRIEN-CHATILLON.

L'intégration d'une offre comme celle-ci au sein d'un club permet de se diversifier et d'intégrer une politique sportive locale. Cette démarche apportera une plus **grande visibilité ainsi qu'une image** dynamique et de proximité.

Une formation Tennis Santé, organisée par la Ligue, est prévue les 3 et 4 juillet 2021. Treize enseignants y sont inscrits ce qui permettra d'enrichir le réseau Sport Santé dans la région de Bourgogne-Franche-Comté.

Retrouver l'article en ligne :

[https://www.lejdc.fr/nevers-58000/sports/le-tennis-monte-au-filet-de-la-sante-chaque-vendredi-matin-a-nevers-grace-a-resedia-et-au-comite-departemental-de-cette-discipline\\_13944653/](https://www.lejdc.fr/nevers-58000/sports/le-tennis-monte-au-filet-de-la-sante-chaque-vendredi-matin-a-nevers-grace-a-resedia-et-au-comite-departemental-de-cette-discipline_13944653/)



# CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL 2021

En raison des mesures sanitaires appliquées pour le sport, la commission régionale de Padel a décidé, au début du mois de mai, de laisser le choix aux représentants de chaque comité départemental de proposer ou non une phase qualificative en fonction de leur capacité d'organisation.

A ce jour le CD71 organise une phase départementale à Chalon sur Saône les 11, 12 et 13 juin 2021. A l'issue de ce tournoi la paire masculine senior sera qualifiée pour le championnat régional.

Pour les autres comités départementaux les paires messieurs seniors seront sélectionnées suivant le classement pris en compte en mars 2021 :

- 4 paires pour les CD 21, 25 et 58
- 1 paire pour les CD 71 et 89
- Plus les deux meilleures paires de BFC

Pour rappel, ce processus de sélection a été validé par la commission régionale de Padel qui s'est basée sur l'état de développement de la pratique dans le territoire (nombre de terrains et de joueurs classés).

Les championnats régionaux seniors dames, seniors messieurs et +45 messieurs

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

**FINALES REGIONALES PADEL**  
26 et 27 Juin 2021  
CENTRE DE LIGUE THISE

**DATE LIMITE INSCRIPTIONS**  
dames et +45 ans  
13 Juin 2021  
messieurs \*

Phase finale dames et messieurs équivalent catégorie P1000  
Ouverts à tous les licenciés FFT nés en 2006 et avant  
Qualifiés pour les Championnats de France  
Classement pris en compte mars 2021  
Droits d'inscription : 19€ par joueuse - 20€ par joueur  
\* Les paires seniors masculines seront nommées par les représentants CD de la commission padel

Phase finale +45 ans, messieurs équivalent à P500  
Ouverts à tous les licenciés FFT nés en 1957 et avant  
Inscription possible si joueur non inscrit en sénior  
Classement pris en compte mars 2021  
Droits d'inscription : 20€ par joueur

Inscriptions : <https://competitions-bfc.fr>

LOGOS : TENNIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, TENNIS, PAVILLON, HEAD



auront lieu à Thise au Centre de Ligue Jean Waltefaugle les 26 et 27 juin prochains. Le tournoi est ouvert à toutes les paires féminines (sans qualification, joueuses nées en 2005 et avant) et à toutes les paires masculines +45 (joueurs nés en 1976 et avant).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 juin 2021, le bulletin d'inscription est à retourner par mail à [pierre.vauthier@fft.fr](mailto:pierre.vauthier@fft.fr)

- [Bulletin inscription dames](#)
- [Bulletin inscription +45 messieurs](#)
- [Affiche](#)

Coût de l'inscription :

- 10 € par joueuses et 20 € par joueurs (seniors et +45)
- Le paiement se fera sur place

## INTERVIEWS : paiement en ligne et location horaire, des retours plus que positifs

### Stéphane FONTAINE, Président du T.C. Maillot Saint-Clément (89)



*Depuis quelle année votre club utilise-t-il le paiement en ligne ?*

*Quel était l'argument principal pour activer cet outil de gestion ?*

Nous avons activé le paiement en ligne en mai 2019. Notre motivation principale était la facilitation de la

gestion comptable car les opérations d'achats réalisées par CB (cotisations, matériels, inscription aux tournois...) sont directement ventilées sur les bons comptes. Ce qui a été le plus compliqué dans la mise en place, c'est la création du compte de vente à distance (VADS) auprès de notre banque.

*Quels services et produits sont rattachés au paiement en ligne ?*

Cotisations annuelles et estivales, animations (sortie Roland Garros), inscriptions aux tournois du club, vente de produits tels que balles, textile, raquettes, accessoires.

Pour la location horaire, nous ne pouvons pas l'utiliser car nous n'avons pas de personnel permanent pour donner l'accès aux terrains. Sur notre site de Maillot, nous allons tester la solution Anybuddy d'ici peu.

*Les adhérents du club ont-ils appréhendé facilement (rapidement) le paiement en ligne ?*

Combiné à Ten'Up, le paiement en ligne est de plus en plus utilisé par nos adhérents pour le renouvellement d'adhésion et l'achat de matériel (balles principalement). Comme tout changement, il y a beaucoup de communication à faire et d'accompagnement. Ensuite, le bouche à oreille marche très bien.

Pour nos tournois nous avons aussi des paiements en ligne (qui restent une option et non obligatoire)

Certaines personnes demeurent toujours craintives à utiliser leur CB sur internet

En complément nous nous sommes équipés de terminaux de paiement Sumup qui sont très utilisés également.

## Jean-François VIGGIANO, Président du T.C. Grandvillars (90)

**Depuis quand avez-vous opté pour la solution du paiement en ligne et pour quelle fonctionnalité majeure l'utilisez-vous (tournois, adhésions, location horaire) ?**

Le Tennis Club de Grandvillars a mis en place le paiement en ligne depuis mai 2018. Cette fonctionnalité a été essentiellement mise en place pour notre tournoi Open, afin de limiter l'utilisation d'espèces pendant le tournoi mais aussi afin de se prémunir des forfaits bien trop nombreux à l'époque.

Nous avons étendu le paiement en ligne à nos adhésions afin de faciliter la vie de nos futurs adhérents.

Force est de constater que cela ne fonctionne pas très bien car beaucoup d'adhérents préfèrent venir au club, se renseigner, discuter et prendre leur adhésion.

De plus les formules sont assez nombreuses, il y a des remises familles ou couples. Ce n'est pas toujours simple. Beaucoup de règlements se font encore par chèques.

**Comment se sont déroulés l'installation et le paramétrage du paiement en ligne ?**

En ce qui concerne la mise en place du paiement en ligne, ce fut relativement simple.

Le plus long et difficile à obtenir fut le contrat monétique ou VAD (vente à distance) avec notre banque. Dès l'obtention de ce numéro de contrat monétique, un document d'adhésion au service Paybox fut envoyé à la Ligue puis la FFT et enfin VERIFONE. La mise en service et le paramétrage de Paybox fut relativement simple et pris en charge financièrement par la FFT.

L'abonnement mensuel est actuellement de 12.00€ et les 100

premières transactions mensuelles sont offertes. Au-delà le coût est de 0.091€ ttc. Attention, il y a des frais bancaires sur chaque transaction. Pour le TCG, c'est de l'ordre de 6 à 7 centimes.

**Que pensez-vous de cet outil ? Est-ce que cela facilite votre organisation ?**

Nous pouvons suivre chaque jour les transactions via un site dédié. Une alerte journalière arrive sur mon téléphone m'indiquant s'il y a des transactions et le détail de celles-ci. Depuis nous l'avons étendu à tous nos tournois et cela simplifie la vie des compétiteurs et la nôtre par la même occasion.

Il me semble que c'est un outil simple à mettre en place. Intéressant pour les adhérents et compétiteurs et bien dans l'air du temps. C'est aussi un service supplémentaire que nous offrons à nos licenciés mais aussi à tous les compétiteurs de nos tournois.

Petite anecdote survenue cette année.

Un compétiteur Alsacien s'inscrit à notre tournoi CNGT du mois de février dernier et paye son inscription via le paiement en ligne.

Malheureusement, avec la pandémie, nous avons été obligé d'annuler notre tournoi.

J'ai pris contact avec cette personne afin de lui rembourser son inscription et tout à son honneur il en a fait don au club afin de soutenir le tennis dans ces moments difficiles.

Bravo à lui et merci.

